

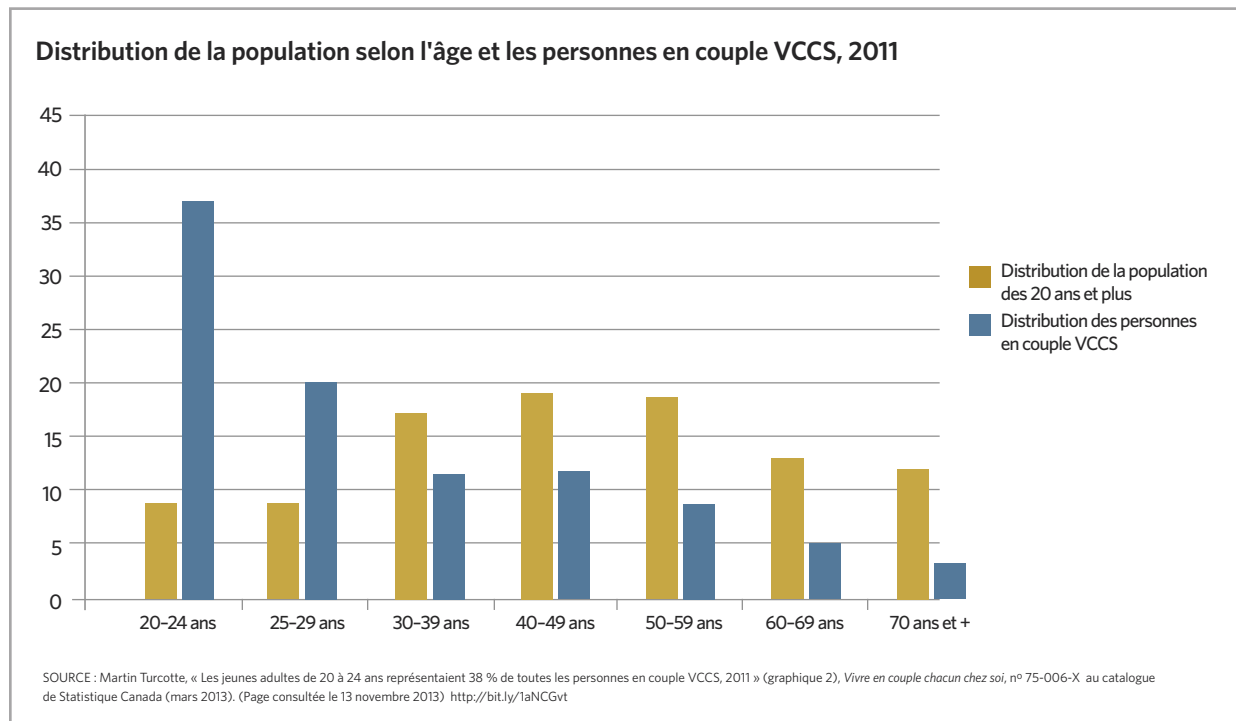
TRAITÉS DE FAMILLE

Also available in English.

DÉCEMBRE 2013 | NUMÉRO 60

Vivre chacun chez soi : les couples VCCS au Canada

PAR NATHAN BATTAMS



On entend de plus en plus parler de ces couples qui partagent une relation intime sans pour autant vivre sous le même toit. Ces couples « vivant chacun chez soi » (VCCS) font partie de la mosaïque des relations de toute nature qui font la diversité de la vie sociale au Canada. En s'intéressant davantage aux couples VCCS au pays, on constate par ailleurs que les relations de ce type présentent *elles-mêmes* une grande diversité, et ceci est lié aux divers motifs qui poussent les gens à s'unir sans toutefois partager le même foyer.

Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2011, plus de 1,9 million de Canadiens forment un couple VCCS, ce qui représente 7,4 % de l'ensemble de la population de 20 ans et plus. La proportion de couples de cette catégorie était même un peu plus marquée une

décennie auparavant, alors que 8,4 % des personnes de ce groupe d'âge faisaient partie d'un couple VCCS. Il n'en demeure pas moins qu'ils représentent encore une portion importante de l'ensemble des relations¹.

En outre, même si les couples VCCS se retrouvent parmi toutes les tranches d'âge, ils sont surtout le fait de jeunes Canadiens, et leur proportion diminue à mesure que leur âge augmente. Ainsi, en 2011, on en comptait 31 % chez les 20 à 24 ans, 5 % chez les 30 à 39 ans, et seulement 2 % parmi les Canadiens de 70 ans et plus². Il ne faut sans doute pas s'étonner de telles statistiques au sujet des jeunes Canadiens, puisque ces derniers sont plus susceptibles que les groupes plus âgés de vivre encore chez leurs parents (59 % des 20 à 24 ans vivaient toujours au domicile parental en 2011)³.

.../2

Du reste, même si la probabilité d'appartenir à une union non cohabitante est étroitement liée à l'âge, il faut reconnaître que d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte. Les Canadiens qui ont déjà vécu une séparation ou un divorce sont plus susceptibles que les célibataires de choisir une relation sans cohabitation. Parmi les couples VCCS interrogés, plus du tiers avaient déjà vécu une séparation (13 %) ou un divorce (21 %), alors que 28 % se disaient célibataires⁴.

Pour de nombreux couples, la vie chacun chez soi est toutefois considérée comme une période transitoire menant éventuellement à la cohabitation. En 2011, sept couples VCCS sur dix envisageaient effectivement vivre sous un même toit à un moment donné, alors que 15 % demeuraient incertains et 14 % déclaraient *ne pas avoir l'intention de vivre ensemble*⁵. La proportion des personnes au sein de couples VCCS qui souhaitaient cohabiter un jour ou l'autre avait tendance à *décroître* avec l'âge, passant de 82,5 % chez les 20 à 24 ans à seulement 27,5 % parmi les 60 ans et plus⁶.

Les couples qui souhaitent partager un même foyer sont cependant confrontés à divers obstacles. Ainsi, les trois principales « circonstances » évoquées par une portion de 42 % des couples VCCS étaient liées aux études (26 %), à la situation financière (25 %) ou au contexte professionnel (15 %). Il est à noter que les circonstances qui ont été mentionnées varient d'un groupe d'âge à l'autre. Ainsi, les circonstances liées au contexte professionnel étaient évoquées en plus grande partie par les 40 à 49 ans (à hauteur de 32 %)⁷.

Néanmoins, le choix de « vivre chacun chez soi » ne relève pas toujours de facteurs externes. Même si la *plupart* des couples VCCS ont déclaré vivre séparément en raison des circonstances citées précédemment, il n'en demeure pas moins que 32 % ont affirmé que les deux partenaires

avaient *choisi* de vivre chacun de leur côté. Parmi ceux-ci, le motif le plus souvent évoqué pour expliquer ce choix était de « ne pas encore se sentir prêts à vivre ensemble » (ce qui suppose que la non cohabitation demeure transitionnelle), mais 28 % des répondants qui sont en couple VCCS par choix citent cependant le « désir d'indépendance »⁸. Plusieurs d'entre eux souhaitent tout simplement vivre une relation et des moments d'intimité au sein d'un couple, tout en préservant leur autonomie en habitant de part et d'autre.

Coup d'œil sur la famille

Les relations VCCS ne sont pas nouvelles. Que les circonstances soient liées à l'âge, aux études, au travail ou à la maturité affective, le choix de vivre une relation de couple tout en habitant chacun de son côté a toujours existé au Canada (particulièrement chez les jeunes couples). Les personnes qui vivent au sein d'un couple VCCS ont peut-être choisi de ne pas partager le même foyer pour conserver un sentiment d'indépendance. Ceux et celles qui ont déjà été mariés souhaiteront éventuellement conserver une certaine autonomie financière en évitant de jumeler leurs dettes ou leurs avoirs avec un nouveau conjoint. Peut-être aussi voudront-ils éviter de succomber à la pression de la cohabitation. Quoi qu'il en soit, les relations VCCS témoignent de la diversité des relations au Canada, et constituent l'une des multiples formes d'unions au sein desquelles les gens expriment leurs préférences et leurs priorités personnelles et relationnelles en fonction de circonstances qui leur sont propres.

Nathan Battams est chercheur et auteur au sein de l'Institut Vanier de la famille.

¹ Martin Turcotte, « Vivre en couple chacun chez soi » dans *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada (mars 2013). (Page consultée le 13 novembre 2013) <http://bit.ly/17hEYOs>

² *Ibidem*

³ Statistique Canada, « Pourcentage de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans vivant au domicile parental, Canada, 1981 à 2011 » (graphique 1) dans *Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 13 novembre 2013) <http://bit.ly/1aNi2vh>

⁴ Statistique Canada, « Distribution des personnes non mariées et n'étant pas en union libre, selon l'état matrimonial et le fait qu'elles vivent ou non une relation amoureuse stable à distance avec une personne résidant dans un autre domicile, Canada, 2011 » (tableau 4) dans *Enquête sociale générale de 2011 : Aperçu des familles au Canada*, n° 89-650-X au catalogue de Statistique Canada (octobre 2012). (Page consultée le 13 novembre 2013) <http://bit.ly/19WqROQ>

⁵ Statistique Canada, « Distribution des personnes vivant une relation amoureuse stable à distance avec une personne résidant dans un autre domicile, selon leur intention d'habiter ensemble, Canada, 2011 » (tableau 8) dans *Enquête sociale générale de 2011 : Aperçu des familles au Canada*, n° 89-650-X au catalogue de Statistique Canada (octobre 2012). (Page consultée le 13 novembre 2013) <http://bit.ly/1h0iOH>

⁶ Turcotte.

⁷ *Ibidem*

⁸ *Ibidem*

